



AVIS PUBLIC

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

Veillez prendre avis qu'en conformité avec l'article 956 du code municipal une séance spéciale se tiendra le 20 décembre 2018, à compter de 19h00 à l'Hôtel de Ville, situé au 2, place de l'Hôtel de Ville à Frelighsburg, au cours de laquelle le conseil municipal adoptera le budget couvrant l'exercice financier 2018.

Soyez avisés que lors de cette séance les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

DONNÉ À FRELIGHSBURG CE QUATRIÈME JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE
DEUX MILLE DIX-HUIT.

Anne Pouleur
Directrice générale
Secrétaire-trésorière
